

PROCÈS VERBAL RECRUTEMENT SANS CONCOURS D'AGENT DES SERVICES HOSPITALIERS QUALIFIE

Vu la décision de Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres, en date du 22 septembre 2020 portant ouverture d'un recrutement sans concours d'agent des services hospitaliers qualifié en vue de pourvoir neuf postes vacants dans l'établissement ;

Vu le procès-verbal de la réunion de sélection des dossiers en date du 19 novembre 2020 au cours de laquelle la commission chargée du recrutement sans concours d'agent des services hospitaliers qualifié a arrêté la liste de candidats admis à passer l'audition ;

A l'issue des auditions qui se sont déroulées le 4 décembre 2020 et après délibération, les membres de la commission arrêtent, par ordre de mérite, la liste des candidats déclarés aptes au recrutement :

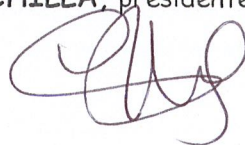
Liste principale	Liste complémentaire
1) LEMARCHAND Nathalie	GOURDIN DESENFANS Sébastien
2) ROLDAN Blandine	BOUCHETIERE Celia
3) SEGOUIN Remi	
4) TESSON Veronique	
5) MAZOUÉ Mallory	
6) ARNOULT Isabelle	
7) BLAVOT Sabrina	
8) RECAHENTO Fanny	
9) HULINE Nicolas	



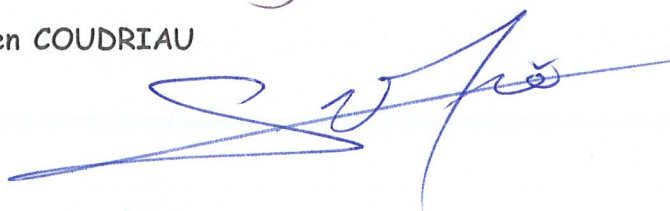
Chartres, le 4 décembre 2020

Signatures des membres de la commission

- Madame Marion CHINCHILLA, présidente



- Monsieur Sébastien COUDRIAU



- Madame Marie-Cécile PHILIPPON

